

TÊTES CHERCHEUSES

Irène Lizotte*

Professeure d'anthropologie
Cégep André-Laurendeau

Le projet pour lequel nous avons reçu une subvention dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) vise l'élaboration et l'expérimentation d'un laboratoire d'intégration des apprentissages en sciences humaines selon une approche transdisciplinaire. Afin de comprendre la nature même de ce projet, rappelons d'abord le contexte qui a favorisé son éclosion.

Un laboratoire en sciences humaines

C'est en 1989 que les professeurs de sciences humaines du cégep André-Laurendeau songent à mettre sur pied un laboratoire de sciences humaines. L'idée, à l'origine modeste, vise à :

- ♦ créer un lieu d'apprentissage commun aux élèves de sciences humaines ;
- ♦ développer un sentiment d'appartenance à leur programme de formation ;
- ♦ établir des rapports de complémentarité entre les disciplines ;
- ♦ mettre en commun le matériel pédagogique dont le département dispose (appareils informatiques, logiciels, cartes, dossiers d'information, revues, journaux, etc.) afin d'en favoriser l'accès ;
- ♦ favoriser l'intégration des apprentissages.

Le projet reçoit l'appui de la direction du Collège et devient réalité pour les étudiantes et les étudiants en février 1990.

* En collaboration avec Suzanne Laurin, professeure de géographie.

Sciences humaines : un laboratoire transdisciplinaire d'intégration des apprentissages

Le laboratoire est un lieu distinct de la salle de cours et de la bibliothèque. Bien sûr, les étudiants peuvent y travailler et s'informer ; mais ils peuvent surtout échanger entre eux ou avec les professeurs disponibles, entreprendre des activités nouvelles (comme des présentations de projets étudiants, par exemple) ou participer aux activités déjà prévues (films, débats, conférences, cercles de lecture, etc.).

Parallèlement à la mise sur pied du laboratoire se déroulent au collège des activités sur l'approche-programme. Au département de sciences humaines, les professeurs préparent l'implantation du nouveau programme.

C'est dans ce contexte que nous avons formulé le projet de faire du laboratoire un centre transdisciplinaire d'intégration des apprentissages.

L'intégration des apprentissages selon une approche transdisciplinaire

L'intégration des apprentissages constitue un des objectifs du nouveau programme de sciences humaines. On peut concevoir des activités d'intégration dans le cadre d'un cours disciplinaire, mais où et comment permettre à l'étudiant d'intégrer l'ensemble des apprentissages découlant des objectifs du nouveau programme ? Par notre recherche, nous proposons une réponse à cette question en élaborant un modèle transdisciplinaire de laboratoire et en expérimentant avec un groupe de vingt élèves finissants du programme. La transdisciplinarité répond aux objectifs de la formation fondamentale et favorise une véritable intégration des apprentissages.

« La transdisciplinarité (...) est le degré le plus élevé de l'intégration des apprentissages ; c'est l'intégration totale qui présuppose une forme d'unification des

méthodes d'enseignement tout en respectant les méthodes didactiques spécifiques' ».

L'approche transdisciplinaire que nous explorons et cherchons à transposer est celle que propose Louis D'Hainaut².

« Ainsi donc, la formation fondamentale (...) doit non seulement avoir une dimension intradisciplinaire mais doit aussi avoir une dimension transdisciplinaire. Ceci signifie que l'on devra faire acquérir aux apprenants des instruments de pensée et des capacités d'exercer des comportements pertinents dans plusieurs disciplines et dans des situations qui ne relèvent pas des disciplines.

Cette dimension transdisciplinaire a deux volets. D'une part, elle consiste à enseigner à l'élève à traiter convenablement des catégories de situations en y exerçant des démarches ou des comportements efficaces et y manifestant des attitudes adéquates³. D'autre part, elle consiste aussi à faire acquérir des instruments de pensée, des opérateurs qui, à travers les disciplines et au-delà de celles-ci, permettront aux personnes formées d'assumer ces situations et notamment, de traiter avec efficacité des situations nouvelles⁴ ».

Quant à la méthodologie de l'intégration des apprentissages, elle a été mise au point surtout par Gabrielle Cantin du département d'andragogie de l'Université de Montréal⁵. La méthode comporte cinq étapes : l'inventaire, l'analyse, la synthèse, l'évaluation et le re-diagnostic. L'élève doit effectuer un retour sur les objectifs de chacun des cours suivis, identifier les apprentissages réalisés et les moyens d'apprentissage utilisés, évaluer les écarts entre les compétences préalables et celles qu'il a acquises à la fin du programme.

Ce que nous cherchons à adapter à la réalité du programme et des étudiants de sciences humaines, c'est un modèle original qui s'inspire de la théorie de D'Hainaut et de la méthodologie de Cantin.

Un modèle en cours de définition

À ce jour, nous avons consulté divers documents produits par le ministère de l'Éducation, le Conseil des collèges, la Fédération des cégeps et des rapports de recherche provenant de divers collèges, ceci afin de préciser les valeurs qui sous-tendent notre politique éducative, de circonscrire les grandes tendances du monde de demain et de dresser le portrait d'une personne bien formée et de ses relations avec son milieu d'insertion. Les activités d'intégration n'ont de sens qu'en fonction des situations que l'élève aura à vivre à la sortie du programme. Or, ces situations sont multiples et complexes, et si le but avoué du programme de sciences humaines est de préparer les élèves aux études universitaires, nous savons pertinemment qu'une grande part de ces élèves ne fréquenteront jamais que le milieu du travail.

Nous avons également scruté les plans de cours du programme ; les objectifs ont été regroupés dans les catégories de « savoir, savoir-faire et savoir-être » et ils ont été examinés en fonction de leur potentiel d'utilisation par l'élève dans des démarches cognitives et socio-affectives⁶. Conscientes de l'écart entre le contenu d'un plan de cours et la réalité de la classe, nous avons demandé à douze professeurs du programme de nous indiquer, à partir d'un document de D'Hainaut, les démarches qu'ils

appliquent dans leurs cours et la fréquence de leur utilisation. Nous pourrions ainsi concevoir un modèle qui soit le plus près possible du cheminement réel d'un étudiant.

Mentionnons aussi que nous avons rencontré Nicole Tremblay et Françoise Langlois, conseillères pédagogiques au cégep de Limoilou. Leur expertise en matière d'intégration des apprentissages⁷ nous a été fort utile. Le concept que nous cherchons à appliquer est le même que celui qu'elles ont utilisé en techniques de diététique bien que la réalité du programme de sciences humaines soit fort différente de celle d'un programme professionnel.

Actuellement, nous en sommes à concevoir le modèle que nous utiliserons. L'expérimentation sera réalisée à l'hiver 1992, dans le cadre d'un cours de concentration au choix de l'établissement, pour un groupe expérimental d'élèves finissants du programme de sciences humaines. À la suite de cette expérience, nous adapterons les conclusions de la recherche à la réalité concrète du nouveau programme et nous espérons que ces propositions pourront être utiles, d'une façon ou d'une autre, à l'ensemble du réseau. ▀

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. LEGENDRE, Renald, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Larousse, 1988, p. 616.
2. D'HAINAUT, Louis, « Comment définir un curriculum axé sur la formation fondamentale », dans *Pédagogie collégiale*, vol. 3, n° 3, février 1990, p. 36.

3. Cette approche correspond à ce que D'Hainaut appelle la transdisciplinarité comportementale. Voici des exemples des démarches cognitives que l'élève a à exercer : prendre et traiter de l'information, communiquer, trouver des relations dans l'environnement, traduire, s'adapter, résoudre des problèmes, mettre en œuvre des modèles, inventer, imaginer ou créer, etc. Au plan des démarches socio-affectives, l'élève peut aimer, accepter ou refuser, s'engager, croire ou douter, se sentir responsable, accepter les autres, aider, résoudre des conflits de valeurs, etc.
4. Cette approche correspond à ce que D'Hainaut appelle la transdisciplinarité instrumentale. D'Hainaut fait ici référence à l'ensemble des concepts, des relations, des méthodes, des structures qui « traversent » ou peuvent être communs à l'ensemble des disciplines. Par exemple, le concept de système, les relations analytiques, la méthode scientifique, la structure de centralisation, etc.
5. CANTIN, Gabrielle, *Une méthode d'intégration des apprentissages*, Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, département d'andragogie.
6. Voir l'article de Louis D'Hainaut paru dans *Pédagogie collégiale*.
7. TREMBLAY, Nicole, « L'intégration des apprentissages », dans *La Pédagogie au collégial 20 ans après. De l'adolescence à la maturité. Actes du 7e colloque annuel*, AQPC, MESS, juin 1987, p. 96-98. L'article présente, entre autres, le « Séminaire d'intégration » offert au 6^e trimestre du programme de techniques de diététique du collège de Limoilou.